

MÉTROPOLE

le changement oui
mais pas trop vite

Au projet de future métropole de l'agglomération marseillaise: la FSU 13 dit clairement oui. "Toute forme de statu quo serait suicidaire", estime ce syndicat, l'un des deux qui pèsent dans la fonction publique territoriale du département (après FO à MPM et à la Ville, mais majoritaire au Conseil régional). Sur le territoire concerné par le projet du gouvernement (90 communes, 2 millions d'habitants), la FSU considère qu'"au vu des inégalités sociales, de l'étalement anarchique de l'habitat, du chômage élevé", mais aussi "du clientélisme et de la corruption qui gangrèment l'administration", toute évolution "ne peut qu'être impulsée et portée par l'État", résume Alain Barlatier, secrétaire général FSU 13.

Oui au changement donc. Mais pas dans la précipitation. C'est le message que la FSU a porté à Laurent Théry, préfet chargé de la métropole, lors d'une première rencontre qui a eu lieu la semaine dernière.

Or, si l'on s'en tient au calendrier gouvernemental, le processus s'accélère: dans le cadre de la nouvelle loi de décentralisation, la préfiguration de la métropole marseillaise sera présentée à la mi-mars en conseil des ministres, pour un vote par l'Assemblée nationale prévu avant la fin 2013. "Le problème c'est que rien n'est réglé, et qu'il n'y a eu aucune concertation avec les représentants du personnel", s'inquiète Pierre Godard (SDU-FSU 13 Ville de Marseille), qui rappelle que "près de 60 000 agents de la fonction publi-

"Rien n'est réglé, et il n'y a eu aucune concertation avec le personnel." PIERRE GODARD

que territoriale sont potentiellement concernés par ce redécoupage des compétences."

Or, regrette la FSU, "nous n'avons toujours pas la moindre idée des missions qui vont être transférées d'une collectivité à une autre". Quels services seront concernés? Comment seront harmonisés les régimes indemnitaires des agents (primes), qui varient de plusieurs centaines d'euros par mois d'une collectivité à l'autre? Quel sera le sort des emplois précaires? Pour la FSU, une première règle doit s'imposer: "C'est à l'État de redistribuer les cartes des compétences, et non aux élus de s'arranger entre eux". Second exigence: "Comme ce fut le cas en 2001 après la création de MPM, un comité de suivi doit être organisé sous l'autorité du préfet, réunissant les employeurs et les organisations syndicales, afin que tout se fasse dans la transparence", insiste Josiane Dragoni, FSU 13. Faute de quoi, "ces transferts de compétences vont donner lieu à un déchaînement infernal du clientélisme", prédit Pierre Godard. Le préfet Théry a promis qu'il allait étudier la question. En attendant, il participera aujourd'hui au colloque de FO sur la métropole...

Sophie MANELLI

L'Excelsior prêt à remplacer
le Napoléon Bonaparte

SNCM Le car-ferry affrété auprès de l'italien GNV est arrivé à Marseille hier

Arrivé à Marseille hier en début de matinée, l'Excelsior, un navire de la compagnie italienne Grandi Navi Velocci (GNV), a pris place au poste 115 où il a été solidement amarré. Longue de 202 mètres et large de 28, cette unité de 39 700 tonnes a été affrétée par la SNCM afin de remplacer le Napoléon Bonaparte, actuellement en forme de radoub dans le port de Marseille, afin d'effacer les stigmates de son accident d'octobre dernier. Soit une période de plusieurs mois durant lesquels l'Excelsior naviguera entre Marseille et les ports de Bastia et d'Ajaccio.

Pour l'heure, le navire à la coque blanche porte toujours les couleurs de son propriétaire. De sorte que d'ici à la mi-fé-

Le car-ferry va se substituer au navire amiral le temps de sa remise en état.

vrier, date à laquelle il entrera en service sur les lignes de la continuité territoriale, il va devoir revêtir celles de la SNCM. Une fois ce lifting réalisé, il apportera à la compagnie maritime sa capacité de transport. Soit 2 250 passagers qui disposeront de 387 cabines et de 38 suites. C'est un peu moins que le



Le navire a fait son entrée dans le port de Marseille hier matin. Amarré au poste 115, il entamera ses rotations sur Bastia et Ajaccio à compter de la mi-février.

/PHOTO GUILLAUME RUOPOLO

Napoléon Bonaparte qui peut emporter 400 passagers supplémentaires et offre 527 cabines. Mais l'offre reste comparable, ce qui explique le choix de la SNCM après plusieurs essais. Par ailleurs, l'Excelsior peut transporter 760 véhicules.

Renfort temporaire, il pourrait quitter la flotte de la SNCM

au terme de la saison estivale, pour retrouver le pavillon de son armateur Navi Grandi Velocci. Son départ coïncidera alors avec un tournant majeur pour la compagnie marseillaise. D'ici là, la SNCM espère en effet remporter l'appel d'offres lancé par la Collectivité Territoriale de Corse pour la future dé-

légation de service public. Si cette étape est acquise, le Napoléon Bonaparte dont la SNCM espère qu'il sera disponible pour 2014, pourrait alors naviguer encore deux ou trois ans avant d'être vendu. Et remplacé, comme les autres navires, par des unités neuves.

Jean-Luc CROZEL

970990

peugeotwebstorepro.com



BOXER HDi FAP

à partir de **14 200 €^{HT (1)}**

soit **9 650 €^{HT}** d'avantage client
sous condition de reprise⁽²⁾

ENTRE PROS, ON SE COMPREND

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL

SUR UNE SÉLECTION DE VÉHICULES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT.

(1) Somme restant à payer pour l'achat d'un Boxer 330 L1H1 Confort 2,2L HDi FAP 110ch neuf, hors option, déduction faite d'une remise de 8 650 € HT sur le tarif Peugeot 12E conseillé du 05/11/2012 et 1000 € HT de Prime Verte Peugeot⁽²⁾. Offre non cumulable, réservée aux professionnels pour un usage professionnel, hors loueurs et flottes, valable pour tout véhicule identifié en stock, commandé et livré entre le 2 janvier et le 31 mars 2013 dans le réseau Peugeot participant. (2) Prime verte Peugeot de 1000 € HT pour la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans destiné ou non à la casse, et pour l'achat d'un véhicule VUL neuf, à usage professionnel.

